



## CONTRAT DE LOCATION

### Salles de DAMPRICHARD - 20 bis rue des Ecoles

- |   |                                     |   |
|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Salle polyvalente        | <input type="checkbox"/> Foyer      | <input type="checkbox"/> Goûter Enterrement |
| <input type="checkbox"/> Week-end                 | <input type="checkbox"/> Journée    | <input type="checkbox"/> Associations       |
| <input type="checkbox"/> Habitants de Damprichard | <input type="checkbox"/> Extérieurs |   |

Nom du loueur (majeur) .....

Adresse .....

Tél : ..... Mail : .....

Date de la location .....

#### La location est accordée aux conditions suivantes :

- ✓ L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur de location des salles, dûment signé, et s'engage à le respecter. Il s'engage à rendre en l'état le bien loué.
- ✓ **Huit jours avant la location, veuillez contacter, Mme Annie MAUVAIS, Agent responsable des salles, au : 06 88 01 92 52.**

#### Etat des lieux :

- ✓ Un état des lieux et la remise des clés sont effectués lors de la prise de possession des locaux.

#### Formalités administratives à prévoir :

- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile et risques locatifs.
- ✓ Déclaration de débit de boissons (association uniquement).
- ✓ Déclaration à la SACEM (association uniquement).

#### Mesures de sécurité :

- ✓ Les sorties de secours doivent être laissées libres.
- ✓ L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

#### Tarifs 2020 Salle polyvalente

	Habitants de Damprichard	Extérieurs
<b>Week-end</b> ( <i>vendredi au dimanche et jours fériés</i> )	400 €	500 €
<b>Une journée</b> ( <i>lundi au vendredi, à partir de 14H en périodes scolaires</i> )	175 €	300 €
<b>Goûter enterrement</b>	100 €	150 €
<b>Les tables et les chaises ne peuvent en aucun cas être sorties à l'extérieur de la salle.</b>		
<b>Un amplificateur de son/lecteur CD/USB et un micro sont disponibles. Faire la demande à la location.</b>		
<b>La cuisine est équipée d'un "four de remise à température" et "<b>NON DE CUISSON</b>"</b>		

#### Podium :

La salle est louée avec un podium composé de neuf éléments. Possibilité d'augmenter ou de diminuer la surface de celui-ci, à la charge du loueur.

A sa charge, l'organisateur doit rendre la salle avec les neuf éléments du podium montés.

#### Associations de Damprichard :

- ✓ 50 € pour la première utilisation, puis 200 € pour le week-end et 150 € pour 1 journée en semaine.

#### Tarifs 2020 Foyer

	Habitants de Damprichard	Extérieurs
<b>Week-end</b> ( <i>vendredi au dimanche et jours fériés</i> )	210 €	320 €
<b>Une journée</b> ( <i>lundi - mercredi - vendredi</i> )	105 €	185 €
<b>Goûter enterrement</b>	100 €	150 €
<b>Les tables et les chaises ne peuvent en aucun cas être sorties à l'extérieur de la salle.</b>		

## Nettoyage :

Salle polyvalente		Vérif.	Foyer		Vérif.
Hall d'entrée	Balayer et récurer Nettoyer les vitres		Hall d'entrée	Balayer - récurer	
Salle	Balayer Nettoyer les grosses tâches Relever tous les brise-soleil Le rideau séparateur peut être replié sur le côté, <b>ne rien coller ou accrocher sur le rideau.</b>		Salle	Balayer Nettoyer les grosses tâches Baisser tous les volets	
Tables	Nettoyer, essuyer et ranger Replacer les tables du périscolaire selon le plan affiché		Tables	Nettoyer, essuyer et replacer selon le plan affiché	
Chaises	Nettoyer, ranger par pile de 10 Placer les chaises sur les tables du périscolaire		Chaises	Nettoyer Placer les chaises, pieds sur les tables.	
Cuisine	Nettoyer l'ensemble des équipements (plans de travail, éviers, chambre froide, lave-vaisselle et filtres . . .) la liste est non exhaustive. Balayer et récurer.		Cuisine	Nettoyer l'ensemble des équipements (plans de travail, réfrigérateurs, éviers, lave-vaisselle et filtres . . .) la liste est non exhaustive. Balayer et récurer.	
Toilettes	Vider les poubelles. Nettoyer les sanitaires. Balayer et récurer.		Toilettes	Vider les poubelles. Nettoyer les sanitaires. Balayer et récurer.	
Extérieur	Vider les cendriers, ramasser les mégots et les détritux (canettes, papiers, etc . . .)		Extérieur	Vider le cendrier, ramasser les mégots et les détritux (canettes, papiers, etc . . .)	

**Seuls les systèmes de fixation existants sont autorisés pour la décoration.  
Les confettis, les bombes à serpentins, etc . . . sont interdits**

## Déchets :

- ✓ Les déchets sont à trier :
  - ❖ Les ordures ménagères sont à mettre dans des sacs poubelles, à la charge du loueur, fermés et déposés dans le container "gris".
  - ❖ Les déchets recyclables sont à déposer dans le container du tri sélectif "jaune".
  - ❖ Les bouteilles et contenants en verre, exempts de bouchons et de couvercles, sont à déposer dans le container à "verres" situé sur le parking.
  - ❖ Les cartons "bruns" sont emmenés à la déchetterie par le loueur.

## Responsabilité :

- ✓ L'organisateur doit se conformer aux prescriptions et aux règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la sécurité, la salubrité, le droit du travail, la concurrence et la consommation, de sorte que la commune ne puisse faire l'objet d'aucune poursuite.

## Rappel sur les débits de boissons :

- ✓ En cas de besoin de "débit de boissons", s'adresser au secrétariat de la mairie.

Pour confirmer la réservation, merci de retourner ce formulaire dûment complété, accompagné d'un chèque de caution de : 1 500 euros pour la salle polyvalente ou de 1 000 euros pour le Foyer.

Les cautions seront doublées pour la réservation concernant la Saint-Sylvestre (soir du 31 décembre).

La caution est restituée dans la semaine qui suit la date de la manifestation.

**Bon pour accord**, fait à .....le .....

L'organisateur  
Responsable de la location

Le Maire  
Anthony MÉRIQUE